



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question écrite n° 120550

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des jeunes diplômés en France. Selon le Centre d'analyse stratégique, au cours des sept ans suivant l'obtention de leur plus haut diplôme, seulement 37 % des jeunes diplômés en France ne connaissent aucune période de chômage, contre 55 % des jeunes Allemands. En effet, sur la même période, un bon tiers des jeunes diplômés en France (35 %) font l'expérience du chômage, au moins à deux reprises, contre 29 % des jeunes diplômés allemands. En conséquence, il lui demande de confirmer les résultats avancés par le Centre d'analyse stratégique. D'après l'exemple allemand, il lui demande également de bien vouloir lui donner ses intentions afin que le pourcentage de ces jeunes diplômés en France, qui connaissent une période de chômage après leurs études, diminue.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120550

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2568